

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° I-CF72

présenté par

Mme Rilhac, Mme Dupont, Mme Clapot, Mme Dordain, M. Ardouin, M. Travert, Mme Le Feur et
Mme Babault

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.